BARÈME TARIFAIRE

SUPPLÉMENTS ÉVENTUELS · NOVEMBRE 2026

Un nettoyage en profondeur est déjà compris dans le tarif annoncé. Les majorations ci-dessous concernent uniquement les interventions nécessitant des équipements spécifiques ou un travail supplémentaire réellement justifié.

Notre engagement : aucun supplément surprise. Toute majoration est expliquée, chiffrée et soumise à l'accord du client **avant la réalisation du travail supplémentaire**.

01. Encrassement / nettoyage renforcé

Par unité intérieure

Encrassement courant Filtres, turbine et évaporateur poussiéreux ; protocole habituel suffisant.	**Inclus**
Nettoyage renforcé Un cycle complet de lavage supplémentaire pour des dépôts persistants.	**+30 €**
Encrassement exceptionnel Deux cycles complets supplémentaires ou davantage, rendus nécessaires par des dépôts très adhérents.	**+60 €**

Contrôle : photos de l'état initial et des dépôts persistants après le cycle habituel. Accord demandé avant le cycle supplémentaire. Les forfaits +30 € et +60 € ne se cumulent pas.

02. Grande unité intérieure

Par unité intérieure

Largeur jusqu'à 110 cm inclus Unité adaptée à l'équipement de nettoyage habituel.	**Inclus**
Largeur supérieure à 110 cm, jusqu'à 150 cm Nécessite la bâche XL et une manutention adaptée.	**+30 €**
Au-delà de 150 cm ou format atypique Évaluation préalable du matériel et de la configuration.	**Sur devis**

Mesure : largeur extérieure de l'unité, vérifiable au mètre ou sur sa fiche constructeur.

03. Hauteur et accès difficile

Par unité intérieure

Haut de l'unité à 2,40 m maximum Sol plat, stable et espace dégagé.	**Inclus**
Haut de l'unité de plus de 2,40 m à 3 m Accès réalisable avec des équipements adaptés et en sécurité.	**+25 €**
Plus de 3 m, au-dessus d'un escalier, appui instable Accès spécifique ; intervention possible uniquement si elle peut être sécurisée.	**Sur devis**

Mesure : du sol jusqu'au bord supérieur de la climatisation. Une majoration ne justifie jamais une intervention dangereuse.

BARÈME TARIFAIRE

SUPPLÉMENTS ÉVENTUELS · NOVEMBRE 2026

04. Stationnement et portage du matériel

Par intervention

Jusqu'à 50 m Distance d'un stationnement autorisé à l'entrée de l'immeuble.	Inclus
Plus de 50 à 150 m Portage supplémentaire du matériel et des produits.	+15 €
Plus de 150 à 300 m Portage important ou allers-retours supplémentaires.	+30 €
Au-delà de 300 m Distance ou configuration particulière.	Sur devis

05. Appartement sans ascenseur utilisable

Par intervention

Rez-de-chaussée, 1er étage ou ascenseur adapté Transport normal du matériel.	Inclus
2e ou 3e étage sans ascenseur Manutention dans les escaliers.	+15 €
4e étage ou davantage sans ascenseur Manutention importante.	+30 €

06. Mobilier à déplacer

Par intervention

Zone dégagée, protections et petits objets Protection habituelle du logement ; déplacement ponctuel simple.	Inclus
Un meuble léger Déplacement et remise en place ; jusqu'à 10 min au total.	+20 €
Plusieurs meubles légers Manutention de plus de 10 min à 25 min au total.	+40 €
Meubles lourds, fragiles, volumineux ou fixés À dégager par le client avant le rendez-vous.	À dégager

Déplacement infructueux
Si l'intervention est rendue impossible par des conditions essentielles non signalées ou des informations inexactes imputables au client : accès impossible, zone non dégagée, installation inaccessible. Application dans les conditions acceptées au devis.

70 €

Ce forfait **n'est pas ajouté** à une prestation réalisée normalement. Il ne s'applique pas automatiquement en cas de refus d'un supplément facultatif ni si l'impossibilité d'intervenir n'est pas imputable au client.

Conditions communes : les suppléments peuvent se cumuler seulement s'ils rémunèrent des contraintes distinctes, sans double facturation du même travail. Ils ne s'appliquent que si la situation a été constatée, n'était pas déjà comprise dans le prix accepté et a fait l'objet d'un accord préalable.

Tarifs en euros. TVA non applicable, art. 293 B du CGI. Les prix et conditions applicables sont ceux du devis accepté. Barème indicatif de la politique tarifaire Clim Net 30 – novembre 2026.